

Historique de la dévotion à Notre-Dame du Rosaire de Nettinne



Toutes et tous, habitants de la commune de Somme-Leuze connaissons le site de la Grotte Notre-Dame du Rosaire. Quel est son histoire ?

1629, une délégation d'habitants de Nettinne comprenant le curé, le vicaire, les seigneurs et échevins se rend à Liège chez le R. P. Prieur des RR.PP. Dominicains pour demander de venir instituer à Nettinne une Confrérie à la Vierge du Rosaire.

1630, le frère Thiry Massez, religieux de l'ordre des frères « prêcheurs » établit, institue et érige en l'église St Martin à Nettinne, diocèse et Pays de Liège, la Sainte Archiconfrérie de la Vierge Marie sous le nom de Saint Rosaire.

Avant **1650**, le curé de Nettinne confie le trésor de l'église de Nettinne à l'église de Barvaux-Condroz pour le soustraire à la vindicte des soldats de l'armée de Louis XIV. Lorsqu'il le récupère, il manque des linges, des damas blancs, les couronnes et les calices.

1705, grâce à des legs, collectes et dons divers des habitants de Nettinne et environs, on refait une boîte d'argent pour l'autel du Rosaire. **1718 et 1719** on acquiert une remontrance neuve (probablement un cahier de doléances et de remarques), une couronne d'argent et un sceptre pour N.D. du Rosaire et l'enfant Jésus, on restaure le tableau des 15 mystères, la table d'autel, son image, celle de St Dominique et de Ste Catherine de Sienne.

1730, jubilé des 100 ans. Le doyen Fabry écrit : « On achète robes, dentelles, bijoux pour la statue, nouveau dais, livrets du Rosaire avec tout l'argent du tronc de N.D. du Rosaire. »

1882, pastoral du Rév. curé Simon (1880-1892), on érige dans l'église une grotte avec une statue grandeur nature de la Vierge, le rosaire à la main.

1896, à l'endroit actuel de la Grotte N.D. du Rosaire, un site naturel surplombé d'une grande roche, on place une N.D. de Lourdes, grandeur nature, en fonte, bénite le 11 février sous le pastoral du Rév. curé Jamain (1895-1900). (Cet endroit est choisi et proposé par le chanoine Thiery, attaché au Chapitre de la cathédrale de Namur, frère du Baron Thiery propriétaire du château, de fermes et terres et bois dans le village.)

1899, le chanoine Charlier, vicaire capitulaire évêché de Namur, autorise la procession le premier dimanche d'octobre. On ne dit pas encore de messe sur le site.

1904, 50^e anniversaire de la proclamation du dogme de l'Immaculée Conception, on agrandit la grotte, érige un autel (inauguré le 08 décembre) dans le creux des rochers et on y place une copie de la statue de Ste Anne (datée de 1554) enlevée de l'église en 1635 et conservée au musée diocésain de Namur.

07 octobre 1904, Monseigneur Heylen, évêque de Namur y autorise la célébration de la messe deux fois l'an, le 15 août et le 1^{er} dimanche d'octobre.

30 août 1905, son Excellence le Nonce du Pape en Belgique bénit le site. **25 novembre 1947**, le Baron Jean Thiery (dont le frère est chanoine du chapitre de la cathédrale de Namur), propriétaire du château de Nettinne et du domaine l'entourant cède à Mr l'abbé Paul Motet, curé à Nettinne (**1945-1950**) une parcelle fond de bois avec grotte et chapelle, cadastrée section C nos 435A et 435B d'environ 59a90ca au lieu-dit « Bois de la culée » pour la somme de 2000 frs. Le **7 mai 1948**, l'acte de vente est signé à l'étude du Notaire Hambrusin à Dinant. **Juin 1948**, Mr Fernand Roberfroid, géomètre expert à Ciney en fait le mesurage.

Année 1948 on répare le pont y donnant accès, on restaure les garde-corps du pont, de la chapelle, de l'esplanade. **1949**, on exploite les arbres. On nettoie le terrain et plante des épicéas, thuyas, légustrums, érables, épines rouges, rosiers, cyprès, arbustes à fleurs et de rocailles et une épine-vinette. Ces travaux ont un coût. L'abbé Motet a avancé la somme (7000 frs). On lance une collecte qui rapporte 11805 frs. M. l'abbé Paul Motet récupère ainsi l'argent avancé.

La grotte ne fait pas partie des biens de la Fabrique mais est la propriété de l'abbé Motet. Les habitants de Nettinne assurent son l'entretien. Viennent ensuite M. l'abbé Dorignaux (de **1951 à 1957**). et M. l'abbé Hubert Petit (de **1958 à 1964**) curé de Heure qui assure l'intérim en l'absence de curé titulaire. Sous son pastorat le site de la grotte N.D. du Rosaire est cédé au Doyenné de Marche-en-Famenne. Les volontaires se succèdent pour entretenir le site : on remet en état le chemin de croix, on plante des buis et chaque année des bégonias, etc., on y récite le chapelet au mois de mai. **1989** avec l'aide d'une partie du personnel de l'atelier communal on installe les rangées de bancs. **31 juillet 1989**, premier mariage religieux à la grotte. Depuis, il y a eu de nombreux mariages et baptêmes. **15 août 2005**, sous le pastorat de l'abbé Henri Maréchal (**1988-2018**) les habitants organisent une fête du 100^e anniversaire 1905-2005.**2017**, accord de l'abbé Maréchal. L'entretien de la grotte est confié à M. Léopold Robert habitant Heure, fils de Fernand Robert qui avait suggéré ce passage de témoin. Les édiles communaux soutiennent ponctuellement lors des entretiens indispensables et des 2 manifestations annuelles 15/08 et 1^{er} dimanche d'octobre.

Texte de Claude Pirson pour le Cercle Historique de Somme-Leuze